Politique linguistique familiale en Algérie

Le rôle des mères[1] dans la transmission du français en famille

Asma Didouh Meziani

Université de Tlemcen
Algérie

Résumé : La transmission familiale des langues a fait l'objet de nombreuses études à travers le monde depuis le vingtième siècle. En Algérie, les chercheurs s'intéressent, ces derniers temps, à cette question de la transmission des langues en milieu familial. Et ce, dans le but d'apporter des éclairages sur les rapports aux langues familiales, leurs statuts, leur degré d'usage ainsi que leur distribution en communication intra-familiale. Le présent article tentera de mettre en lumière le rôle de la mère dans le processus de transmission de la langue française en milieu familial algérien. Les mères sont-elles plus enclines à transmettre cette langue à leurs enfants que les pères ? Que représente le français pour elles ? Ce sont les questions autour desquelles nous organisons notre analyse. Ce travail se base sur un corpus recueilli grâce à un questionnaire administré et distribué auprès d'une centaine de mères de la région de Tlemcen.

Mots-clés : politique linguistique familiale, pratique du français, transmission familiale du français, bilinguisme familial, femmes bilingues

Abstract: The family transmission of languages has been the subject of numerous studies throughout the world since the twentieth century. In Algeria, researchers have recently become interested in this question of language transmission in the family environment. And this, with the aim of shedding light on relationships with family languages, their status, their degree of use as well as their distribution in intra-family communication. This article will attempt to highlight the role of the mother in the process of transmission of the French language in an Algerian family environment. Are mothers more inclined to pass this language on to their children than fathers? What does French mean to them? These are the questions around which we organize our analysis. This work is based on a corpus collected through a questionnaire administered and distributed to around a hundred mothers in the Tlemcen region.

Keywords: family linguistic policy, practice of French, family transmission of French, bilingual family, bilingual women

[1]Le présent travail est inspiré de l'article de Christine Deprez (1996) « Une "politique linguistique familiale'' : le rôle des femmes ». Or, l'expression de « politique linguistique familiale » telle qu'elle est abordée dans le présent texte recouvre le sens des choix linguistiques opérés par les parents afin de favoriser ou non une telle variété de langue en milieu familial. Nous visons aussi les modalités de transmission usitées pour cette finalité.

Introduction

La société algérienne a vécu de nombreuses mutations sociales depuis l'époque coloniale[2] jusqu'à nos jours. De même, la femme – considérée en sciences sociales comme un acteur principal dans la construction de la famille et l'éducation des enfants – a subi ces changements (Addi 2004, Sini 2013). La femme algérienne n'est plus seulement la mère qui s'occupe de sa famille. Loin de ceci, elle est devenue une partenaire dans le monde de travail suite aux exigences du développement de la vie socio-économique et socioculturelle. Elle est, à l'heure actuelle, instruite et indépendante financièrement. Elle travaille, en fait, dans le domaine de l'enseignement, de la médecine, de l'industrie, de la politique, etc. Bref, nous supposons qu'aujourd'hui, l'ouverture de la famille, en particulier de la mère algérienne, sur le monde entier à travers les médias, les réseaux sociaux et les nouvelles technologies, ainsi que le statut important et prestigieux qu'occupe le français dans les différents domaines d'enseignement et de travail, la rendent plus encline à choisir cette langue en communication familiale pour la transmettre à ses enfants. En d'autres termes, la femme, dans son statut de mère, cherche une langue *valorisée / prestigieuse / véhiculaire de la modernité et de la science* afin de la transmettre à ses enfants. Le présent article[3] essaie de mettre en lumière le rôle et la place de la mère dans la transmission de la langue française en milieu familial. Nous nous interrogeons, en particulier, sur les choix linguistiques élaborés par la mère au sein de sa famille, sont-ils conscients ou non, le français fait-il partie des pratiques linguistiques familiales, qui parle cette langue et avec qui. Enfin, existe-t-il une différence entre sa pratique de la langue française et celle du père devant et avec l'enfant.

Il est à noter que le paysage linguistique de l'Algérie – le pays natal de ces familles interrogées – est caractérisé par un bilinguisme de fait, voire même un plurilinguisme. Il convient de préciser qu'en Algérie se côtoient l'arabe standard avec ses variétés, le tamazigh avec ses variétés, le français, l'espagnol à l'ouest et l'italien à l'est. Ces langues et variétés se mêlent entre elles dans les pratiques linguistiques des Algériens. Le bilinguisme arabe/français est fréquent dans toutes les sphères de la vie publique, à savoir dans les médias, l'administration, la presse écrite, l'affichage urbain et l'enseignement (Taleb Ibrahimi 1995, Queffélec *et al.* 2002). D'autres études ont parlé de la présence du français au sein du milieu familial (Sini 2013, Ali-Bencherif 2009, Bouhadda 2016, Didouh 2017).

1 Méthodologie

La méthodologie envisagée s'inscrit dans une approche à la fois quantitative et qualitative descriptive, au moyen d'une enquête par questionnaire. Elle est d'abord quan-

[2] Cette époque (1830-1962) est caractérisée par l'insertion du français dans la société algérienne. Cette langue a alors été introduite dans la vie publique des Algériens : dans l'administration, l'affichage urbain, l'enseignement, etc. De surcroît, la diffusion du français s'est accrue après l'indépendance. Le statut du français devient de plus en plus valorisé par ses usagers. Il occupe le statut de langue des sciences (langue des filières scientifiques à l'université).

[3] Le présent article est issu de notre thèse de doctorat. C'est une étude sociolinguistique menée auprès de familles algériennes dans la région de Tlemcen. Le corpus a été recueilli suivant les trois modes de recueil de données, à savoir : le questionnaire, l'entretien semi-directif et l'enregistrement de conversations ordinaires. Nous n'exploitons, ici, que les résultats obtenus par questionnaire.

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

titative parce qu'elle vise à quantifier, peser et catégoriser les mères ainsi que leurs familles, selon leurs différentes politiques linguistiques. Elle est aussi qualitative descriptive parce qu'elle cherche à décrire et à comprendre les phénomènes ciblés dans chaque famille.

Nous avons, sans prétention d'exhaustivité, mené une enquête auprès de cent mères[4] de familles résidant dans la région de Tlemcen[5]. Le choix des familles était aléatoire et nous avions des mères enquêtées ayant des enfants scolarisés, d'autres non, des mères au foyer (que nous connaissions), des mères actives dans différents établissements publics ainsi que des mères enseignantes. La moyenne d'âge des enquêtées oscillait entre 24 et 60 ans. Le niveau d'instruction des enquêtées était varié, également ; certaines étaient bachelières, d'autres déjà titulaires d'une licence, d'un diplôme de technicien supérieur ou d'un magister, alors que d'autres n'avaient pas dépassé le seuil du collège. Cette variété de sujets enquêtés a permis d'établir des recoupements et des comparaisons utiles sur la question des choix linguistiques. Les personnes sollicitées étaient toutes arabophones[6] et résidaient dans la région de Tlemcen, où deux langues se côtoient au quotidien : l'arabe algérien et le français (Ali-Bencherif 2009, Sini 2013). L'échantillon était composé de femmes titulaires d'une licence ou d'un master, comme de doctorantes. Elles étaient toutes actives dans la vie professionnelle. Ensuite, il y avait des bachelières travaillant à domicile, et enfin, des femmes sans activité n'ayant pas achevé leurs études, limitées au collège ou primaire.

Une trentaine de questions portaient sur des thèmes permettant de nous donner des informations sur les rapports aux langues de nos locutrices, leurs répertoires verbaux et les modes de transmission du français aux enfants. Nous avons jugé utile – pour notre étude – de passer par les biographies langagières des enquêtées afin de savoir dans quelles familles le français était employé, avec qui et de quelle manière, et, par conséquent, s'il y avait transmission ou non de cette langue.

2 Des répertoires verbaux favorisant le français

Pendant des années, les linguistes ont recherché le « locuteur – auditeur idéal » disposant de la « maîtrise parfaite » d'une langue dans une société homogène, comme Chomsky, Bloomfield (1933), Lebrun (1982) cités par Tournier (1989) et Martinet (1982). Alors qu'aujourd'hui, les critères définissant le bilinguisme d'un individu ont changé. Le bilinguisme est la règle et le monolinguisme devient l'exception (Grosjean 1984, 1993, Lüdi & Py 2003, Lüdi 2004, Billiez 2007). Les chercheurs en linguistique appliquée ne retiennent plus, dorénavant, comme critère du biliinguisme, ue compétence équivalente dans deux langues, mais la capacité de communiquer sans difficulté majeure dans deux langues. Grosjean (1984 : 16) définit comme suit la personne bi-

[4]Le questionnaire était destiné aux deux conjoints, bien que nous n'exposions que les réponses des femmes, dans la présente étude.

[5]Région de l'ouest algérien. Elle se situe à 500 km d'Alger, la capitale. Elle est caractérisée par son dialecte mélangé avec le français. Nous sommes originaires de cette région, ce qui nous a aidée dans notre enquête.

[6]En Algérie, il existe deux grandes langues locales : l'arabe et le tamazigh (berbère) ; nous utilisons le terme d'arabophone par rapport à celui de berbérophone pour distinguer la qualité des locuteurs et locutrices. Cela ne signifie pas que nos locutrices n'étaient pas également des francophones (voir la suite de l'analyse).

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

lingue : « Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours et non qui possède une maîtrise semblable (et parfaite) des deux langues ».

Pour notre étude, nous voulons revenir sur les répertoires verbaux[7] des locuteurs, afin de dégager les langues de nos sujets informateurs et savoir si le français fait partie de leurs langues. Poser la question « Quelles sont les langues que vous pratiquez ? » permet de reconstituer les répertoires verbaux des mères interrogées pour ainsi confirmer ou infirmer l'hypothèse selon laquelle le français fait partie de leurs langues apprises. Le tableau[8] suivant résume les langues qui constituent les répertoires verbaux de nos enquêtées :

Tableau 1 : Répertoires verbaux des mères

	arabe algérien	arabe et ses variétés + français
Mère	6	94

Les mères interrogées, quels que soient leurs statuts socioprofessionnels et socioculturels, sont nombreuses à déclarer le français comme l'un des constituants de leur répertoire linguistique, soit 94 % des mères. Par opposition, il y a 6 % des mères qui n'ont pas le français dans leur répertoire. Ces dernières sont celles qui n'ont jamais étudié ou qui n'ont pas dépassé le seuil du primaire. À première vue, nos locutrices se pensent bilingues. Elles sont bilingues dans la mesure où elles ont appris le français. Nous chercherons, ensuite à préciser la nature de ce bilinguisme : est-il réel[9] ou passif ?

3 La mère s'auto-évalue[10] en langue française

Il était ensuite demandé aux mères d'auto-évaluer leurs compétences de compréhension et de production orale en langue française. L'auto-évaluation de leurs compétences orales se faisait sur une échelle à cinq degrés, allant de « très bien » à « bien », puis « moyen », en passant par « faible » et « n'a jamais étudié le français ». Le tableau suivant regroupe les réponses des mères interrogées.

[7] Un répertoire verbal est « l'ensemble des variétés linguistiques (langues, parlers locaux, variétés de langues, modalités orales et/ou écrites, de compréhension ou de production) dont une personne dispose à un moment donné. » (Gumperz 1964 cité par Akinci 2008).

[8] Pour le présent article, nous n'exposons que les résultats qui concernent la langue française. Par ailleurs, les mères interrogées ont déclaré avoir d'autres langues, telles que l'anglais et l'espagnol. Mais elles ne les utilisaient pas à l'exception du français.

[9] Nous désignons par plurilinguisme réel le fait qu'en famille, les langues des répertoires linguistiques des parents sont pratiquées en juxtaposition et quotidiennement. Au contraire, il existe un plurilinguisme symbolique, lorsque les langues en question ne sont parlées par les parents qu'occasionnellement (De Heredia & Varro, 1991 : 298).

[10] L'auto-évaluation est l'évaluation des compétences linguistiques d'un individu par lui-même (De Heredia 1989).

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

Tableau 2 : Auto-évaluation en français de la mère

	Compréhension de l'oral	Production orale
N'a pas étudié le français	8	8
Très faible	5	8
Faible	10	13
Moyen	23	30
Bien	31	24
Très bien	21	15
Sans réponse	2	2
Totaux	100	100

Les résultats sont significatifs du bilinguisme des mères. En fait, plus de la moitié des mères interrogées déclarent comprendre et parler le français soit « très bien » soit « bien ». Un bilinguisme réel est attesté par ces mères. Il faut y ajouter les 23 % de celles qui ont affirmé le comprendre moyennement et 30 % le parler moyennement.

La lecture détaillée du tableau 2, nous montre que sur les cent mères interrogées, 21 % comprennent très bien le français, 31 %, bien, 23 %, moyennement, 10 %, faiblement, 5 %, très faiblement et 8 % n'ont jamais appris ou parlé cette langue. En matière de production orale, 15 % des mères déclarent parler très bien le français, 24 %, bien, 30 %, avec une compétence moyenne, 13%, avec une compétence faible et 8 %, très faible. Cela démontre que le français fait partie des répertoires linguistiques de la majorité des mères interrogées. Il est présent, côte à côte, avec l'arabe algérien. Il est compris et parlé.

Lorsque plusieurs langues coexistent dans les répertoires des parents, ceux-ci se trouvent dans l'obligation de choisir la langue qu'ils vont parler aux enfants, avec les enfants et devant les enfants (Deprez 1996).

4 La pratique familiale du français : un bilinguisme familial réel

> La famille placée au sein d'un environnement plurilingue est un *milieu de créativité linguistique*. Elle développe, en effet, fréquemment un dialecte qui lui est propre fondé à la fois sur des versions non standard des langues en présence et sur des formes de contacts (marques transcodiques). Cette perméabilité fait du parler familial un dialecte éminent "évolutif" (Dabène, 1991 : 293).

Une fois établis les premiers repérages des langues constituant les répertoires des mères, nous pouvons aborder le deuxième volet de notre étude, à savoir les modalités de transmission du français en famille. Nous avons donc posé, respectivement aux deux parents, les questions suivantes : « En quelle langue vous parle votre mari/épouse ? » et « En quelle langue votre mari et vous parlez-vous à votre enfant ? » Les réponses à de telles questions nous ont permis de dégager, voire de délimiter, les langues pratiquées, entendues et transmises en famille.

Après avoir analysé les déclarations de nos enquêtées, nous avons pu dégager deux modes de communication possibles en famille, à savoir un mode monolingue arabe algérien et un mode bilingue (Lüdi & Py 2003) arabe algérien / français. Quatre

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

situations de communication ont été distinguées dans les réponses des parents interrogés :

1. entre père et mère,
2. entre mère et père,
3. entre père et enfant,
4. entre mère et enfant.

4.1 Différence des pratiques linguistiques entre les parents et l'enfant

Nous présentons, en premier lieu, les résultats obtenus du côté des pères pour les croiser avec les réponses des mères.

Tableau 3 : Langues de communication dyadique horizontale : le père.

	en arabe algérien seul	en mode bilingue	Total
Père s'adresse à la mère	45	55	100

Il ressort du tableau 3, que 55 % de pères emploient le mode bilingue (arabe algérien / français) en interaction verbale avec la mère. Et 45 % se contentent du monolinguisme arabe algérien.

Le second tableau regroupe les résultats obtenus des réponses des mères en termes de la pratique du français avec le conjoint :

Tableau 4 : Langues de communication dyadique horizontale : la mère.

	en arabe algérien seul	en mode bilingue	Total
Mère s'adresse au père	40	60	100

Les résultats obtenus de la part des mères expliquent que 60 % d'entre elles préfèrent le parler bilingue (arabe algérien / français) contre 40 % qui adoptent le monolinguisme arabe algérien. Ce sont les femmes instruites, qu'elles soient actives ou non, les plus aptes à utiliser le français en communication dyadique avec le conjoint. Parmi ces pères et mères interrogés, il existe ceux dont le niveau d'instruction est limité, ce qui explique pourquoi ils n'utilisent pas le français dans leur communication dyadique.

La lecture des données chiffrées des deux tableaux 3 et 4, montre bien que c'est l'usage du mode bilingue qui domine les interactions verbales entre parents : 57.5 % d'entre eux l'utilisent. En ce qui concerne la différence entre la pratique du français du père et de la mère, il se manifeste clairement que les mères sont, proportionnellement, plus enclines à l'usage du mode bilingue.

Voici maintenant les réponses des parents concernant la communication parent/enfant. Nous avons obtenu les résultats suivants :

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

Tableau 5 : Langues de communication dyadique verticale : parent/enfant

	en arabe algérien seul	en arabe algérien et en français	Total
Père s'adresse à l'enfant	71	29	100
Mère s'adresse à l'enfant	48	52	100

Les recherches sociolinguistiques[11] sur la transmission des langues en contexte de migration ont démontré le rôle des enfants dans l'introduction du français – langue du pays d'accueil – à la maison. Ce sont surtout les enfants d'âge scolaire qui introduisent le français à la maison, tandis que les mères sont les gardiennes de la langue maternelle (Dabène, 1991, Barontini et Caubet 2008, Deprez, 1996). En Algérie, les facteurs, les contextes et par conséquent les résultats ne sont pas les mêmes. Non seulement, les enquêtés ne sont pas en contexte de migration, mais la situation et la place de la langue française par rapport à la langue arabe y sont particulières[12]. La place de cette langue est particulière car elle n'est plus une langue nationale telle que l'arabe ou le tamazigh. Elle est officiellement langue étrangère privilégiée. Cependant, elle commence à prendre la couleur d'une langue locale (Calvet 2007) suite aux exigences sociales et économiques (Sini 2013).

Les réponses des parents nous amènent à distinguer deux situations de communication avec l'enfant. La première concerne l'usage du monolinguisme (arabe algérien) tandis que la seconde concerne le bilinguisme (arabe algérien / français). Nous relevons sur les 200 questionnaires distribués : 29 % de pères et 52 % de mères alternent les deux langues (arabe algérien / français). En contrepartie, le taux de l'usage du monolinguisme s'élève, d'une part, à 71 % chez les pères et se réduit, d'autre part, à 48 % chez les mères. Il est clair, d'après ces résultats, qu'il existe une différence entre la pratique du français du père et de la mère avec l'enfant. C'est la mère qui utilise le plus le français avec son enfant. L'alternance codique et le mélange entre l'arabe algérien et le français constituent pour les mères la modalité de communication la plus courante afin de transmettre le français à leurs enfants en milieu familial.

Il est en effet manifeste, après avoir examiné les résultats concernant la communication dyadique, que la mère joue un rôle primordial dans la politique linguistique familiale, mettant en faveur la transmission du français en milieu familial. La question qui se pose maintenant est de savoir si ces choix linguistiques sont conscients ou non et à quels objectifs ils répondent.

5 Politique linguistique familiale consciente ou inconsciente ?

La politique linguistique familiale est basée sur « des choix qui sont faits par une famille entière sur les langues parlées à la maison » (De Heredia, 1989 : 77) mais aussi par rapport aux choix linguistiques de l'école, aux choix de langues utilisées avec les

[11] A l'instar de Christine Deprez (1994, 1996, 2000, 2008), Alexandrine Barontini (2006, 2013), Alexandra Filhon (2007, 2009, 2010), Jacqueline Billiez (2007), George Lüdi et Bernard Py (2003).

[12] De nombreuses recherches ont mis en lumière la place du français dans la société algérienne. Il est, en effet, langue de la science et de la promotion sociale (Taleb Ibrahimi 1995), langue de prestige (Benrabah 1999) et langue de communication quotidienne (Abbaci 2014).

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

proches et surtout par rapport au marché du travail (Jablonka 2007). Cette politique linguistique familiale se concrétise dans les choix de langues et dans les pratiques langagières au quotidien, ainsi que dans les discours explicites qui sont tenus à leur propos, notamment par les parents. Elle est définie ainsi par Deprez :

> Rendre compte de la façon dont les familles bilingues gèrent leurs langues. Cette politique linguistique se concrétise dans les choix de langues et dans les pratiques langagières au quotidien, ainsi que dans les discours explicites qui sont tenus à leur propos notamment par les parents (Deprez, 1996 : 35).

De surcroît, les comportements des parents envers leurs enfants leur poussent à réfléchir sur les langues à utiliser en communication familiale ; telle langue est prestigieuse, telle autre est moins utilisée, quelle langue transmettre à l'enfant et comment le faire.

Nous voulions ensuite savoir si l'usage du français faisait partie d'une politique linguistique familiale consciente et explicite ou non. Pour ce faire, nous avons posé aux mères la question suivante : « L'usage du français, avec et devant votre enfant, est-il spontané ou délibéré ? » Les réponses ont été regroupées sous trois modalités de réponse : spontané, délibéré ou non utilisé.

Tableau 6 : Nature de l'usage du français avec et devant l'enfant

	spontanément	délibérément	ne l'utilise pas	Total
Mère parle français avec ou devant l'enfant	48	45	7	100

On voit, à partir des données chiffrées du tableau 6, que les choix se divisent en deux. Un premier groupe composé de 48 % des mères déclare un usage spontané du français lors de l'interaction verbale avec l'enfant ou le conjoint. Un deuxième groupe, soit 45 % des mères, annonce un usage délibéré de cette langue en famille. Au moment où 7 % ne l'utilisent pas en communication intra-familiale.

Les mères algériennes sont donc nombreuses à adopter une politique linguistique familiale favorisant la transmission du français aux enfants suivant différentes modalités, dont la communication familiale (Didouh 2017). Autrement dit, la mère qu'elle le veuille ou non, qu'elle parle consciemment ou non en français, expose son enfant au français à la maison dès son jeune âge.

Quelles sont donc les représentations et les attitudes qui poussent ces mères à transmettre le français à leur progéniture ? Sont-elles positives ou négatives ? L'absence d'une politique linguistique familiale affichée et consciente signifie-t-elle que la transmission du français est alors défavorisée ?

6 Représentations et attitudes du français chez la mère : éducation bilingue (Hélot, 2008)

Nous exposons ci-dessous les résultats obtenus à partir de la question : « Est-il important de transmettre le français à votre enfant ? Pourquoi ? ».

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

Tableau 7 : La transmission du français est-elle importante ?

	oui	non	sans opinion	Total
Mère	93	2	5	100

Le tableau 7 illustre l'importance de la langue française pour les mères interrogées. La quasi-totalité d'entre elles, soit 93 %, s'accorde à transmettre cette langue à leurs enfants, contre 2 % qui ne le souhaitent pas et 5 % qui ne déclarent aucun sentiment envers ce choix linguistique. Il est à noter que ce taux élevé comprend toutes les catégories socioprofessionnelles et socioculturelles des mères interrogées. En d'autres termes, qu'elle soit active ou non, qu'elle soit instruite ou non, la mère véhicule des représentations voire des attitudes positives envers le français. Ce sont ces représentations et attitudes[13] positives qui orientent les conduites de communication et justifient les interactions sociales ou choix linguistiques intra-groupales (Boyer, 1990).

Tableau 8 : Pour quels objectifs les mères favorisent-elles l'acquisition du français par leurs enfants ?

Le français est utile pour	
l'étude et le travail	30
la communication sociale et intra-familiale	26
la culture et la civilisation	5
sans opinion	3
le voyage à l'étranger	37
Total	100

Rappelons que la langue française, en Algérie, occupe une place importante dans la vie publique. C'est une langue de la science, mais c'est aussi une langue de travail (Taleb Ibrahimi 1995). C'est ainsi que les mères interrogées pensent préparer leurs enfants à la vie sociale, en leur transmettant le français, afin d'assurer leur insertion dans la société. Cette transmission vise différents objectifs. Nous remarquons que le taux élevé de réponses conceren pour l'objectif du « voyage à l'étranger » (37 %). Mais 30 % des mères désirent que leurs enfants apprennent le français pour pouvoir continuer leurs études, le plus souvent en filières scientifiques, et être recrutés dans des emplois prestigieux. 26 % des mères considèrent le français comme une langue intra-familiale, voire seconde, et l'enfant l'acquiert au cours de sa première socialisation. D'autres mères, 5 %, pensent que l'apprentissage de cette langue permet une ouverture sur d'autres cultures et civilisations et enrichit la personnalité ainsi que la pratique culturelle de l'enfant. Enfin, 3 % des mères n'ont aucune représentation particulière concernant la transmission du français.

En réalité, c'est la place importante que la société algérienne accorde au français ainsi que l'ouverture au monde qu'il permet, qui rendent les mères plus enclines à transmettre le français à leurs enfants. La mère a donc le sentiment de favoriser la

[13] Une représentation est une « reconstruction du réel » (Boyer, 1990 : 103) qui se nourrit de toutes sortes d'expériences et d'informations reçues et transmises par la tradition, l'éducation et la communication (Billiez et Meillet, 2001). Alors que l'attitude est une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet (Castellotti et Moore, 2002).

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

modernité et la promotion sociale de ses enfants (Deprez 1996) par l'éducation bilingue (Hélot 2008).

7 Conclusion

Pendant sa toute première socialisation, l'enfant est influencé surtout par les pratiques langagières de ses parents. Comme ces pratiques sont bilingues, vu la volonté de la mère de transmettre le français à ses enfants, ceux-ci finiront par l'apprendre. Plus la mère s'adresse à son enfant en français, plus ce dernier reçoit de données langagières qu'il intériorise pour les utiliser à son tour (Bourdieu 1993, Ghimenton 2008).

A partir des résultats obtenus, nous pouvons dire que la mère, toutes catégories socioprofessionnelles et socioculturelles confondues, joue un rôle important dans l'élaboration et l'application de la politique linguistique familiale en Algérie. En fait, c'est majoritairement la mère instruite qui introduit le français dans la communication dyadique mère/enfant, au contraire du père qui se contente de l'usage du monolinguisme arabe algérien avec son enfant. Nombreuses sont les mères à utiliser le français spontanément ou délibérément avec leurs enfants, dans des objectifs bien précis. Elles favorisent le français parce qu'il véhicule la modernité et assure la promotion sociale (Benrabah 1999).

Bibliographie

Akinci, M.-A. (2008) : « De l'apprentissage des langues aux pratiques langagières des jeunes bilingues turcs en France », *Cahier de l'observatoire des pratiques linguistiques* 2, p. 64-71.

Abbaci, A. (2014) : *Langues, discours institutionnels et pratiques langagières des jeunes au Maghreb : Les cas de l'Algérie et du Maroc Étude sociolinguistique*, Thèse de Doctorat, sous la co-direction de Francis Manzano et Boumedienne Benmoussat, Université de Tlemcen.

Ali-Bencherif, M-Z. (2009) : *L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés*, Thèse de Doctorat, sous la co-direction de Jacqueline Billiez et Boumedienne Benmoussat, Université de Tlemcen.

Addi, L. (2004) :« Femme, famille et lien social en Algérie », in Azadeh Kian-Thiebaut et Marie Lader-Fouladi, *Famille et mutations socio-politiques. L'approche culturaliste à l'épreuve*, p. 71-87, Paris, Maison des Sciences de l'Homme. Colloquium. halshs-00398641.

Barontini, A. (2006) : « Alternance codique arabe algérien / français, en France : négociations à partir d'une consigne donnée par la recherche », *Estudios de dialectología norteafricana y andalusí* 10, p. 69-80.

Barontini, A. & Caubet, D. (2008) : « La transmission de l'arabe maghrébin en France : état des lieux », *Cahier de l'observatoire des pratiques linguistiques* 2, p. 43-48.

Barontini, A. (2013) : *Locuteurs de l'arabe maghrébin, langue de France : une analyse sociolinguistique des représentations, des pratiques langagières et du processus de transmission*, Thèse de Doctorat sous la co-direction de Dominique Caubet et Catherine Miller, INALCO, Paris.

Benrabah, M. (1999) : *Langues et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*, Paris, Séguier.

Billiez, J. (2007) : « Être plurilingue, handicap ou atout », *Écarts d'identité* 111, p. 88-90.

Bouhadda, D. (2016) : *La transmission du français au sein de quelques familles rurales kabyles*, Mémoire de Magistère sous la direction de Mohamed Zakaria Ali-Bencherif, Université d'Oran 2.

Bourdieu, P. (1993) : « A propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales* 100, p. 32-36. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1993_num_100_1_3070

Boyer, H. (1990) : « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Éléments de définition et parcours documentaire en diglossie », *Langue française* 85, p. 102-124.

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

Calvet, L-J. (2007) : « Approche sociolinguistique de l'avenir du français dans le monde », *Hérodote* 3 (126), p. 153-160. DOI : 10.3917/her.126.0153

Castellotti, V. & Moore, D. (2002) : *Représentations sociales des langues et enseignement*. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue », Strasbourg, DGIV.

Dabène, L. (1991) : « Quelques aspects du rôle de l'environnement familial dans un contexte multilingue », *Enfance* 44 (4), p. 291-295.

Deprez-De Heredia, Ch. & Varro, G. (1991) « Le bilinguisme dans les familles », *Enfance* 44 (4), p. 297-304.

Deprez, Ch. (1994) : *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Didier.

Deprez, Ch. (1996) : « Une "politique linguistique familiale" : le rôle des femmes », *Education et société plurilingue* 1, p. 35-42.

Deprez, Ch. (2000) : « Le jeu des langues dans les familles bilingues d'origine étrangère », *Estudios de sociolinguistica* 1, p. 59-74.

Deprez, Ch. (2008) : « Les langues des migrants », L'observatoire des pratiques langagières 13, p. 7.

Didouh-Meziani, A. (2017) : « Le français au sein de la sphère familiale en Algérie : attitudes, pratiques et transmission », *Revue algérienne des sciences du langage* 5, p. 87-103.

Filhon, A. (2007) : « Parler berbère en famille : une revendication identitaire », *Revue européenne des migrations internationales* 23 (1), mis en ligne le : 30 juin 2010, URL : http://remi.revues.org//

Filhon, A. (2009) : *Langues d'ici et d'ailleurs. Transmettre l'arabe et le berbère en France*, Paris, INED.

Filhon, A. (2010) : « Transmission familiale des langues en France : évolutions historiques et concurrences », *Annales de démographie historique* 119, (1), p. 205-222. doi :10.3917/adh.119.0205.

Ghimenton, A. (2008) : *Acquisition plurilingue chez un jeune enfant de Vénétie : Étude de la fréquence d'usages des langues et des indices pragmatiques lors des interactions familiales*, Thèse De doctorat de Sciences du langage, sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal Grenoble III.

Grosjean, F. (1984) : « Le bilinguisme : vivre avec deux langues », *Travaux neuchâtelois de Linguistique, Tranel* 7, p. 15-42.

Grosjean, F. (1993) : « Le bilinguisme et le biculturalisme : Essai de définition », *Travaux neuchâtelois de Linguistique, Tranel* 19, p. 13-21.

Hélot, C. *et al.* (2008) : *Penser le bilinguisme autrement*, Francfort, Peter Lang.

Jablonka, F. (2007) : « Implication du chercheur et politique linguistique familiale au Maroc », dans Isabelle Léglise, Emmanuelle Canut, Isabel Desmet et Nathalie Garric (éd.), *Applications et implications en Sciences du Langage*, Paris, L'Harmattan.

Lüdi, G. & PY, B. (2003) : *Être bilingue*, 3e édition, Berne, Peter Lang.

Lüdi, G. (2004) : « Pour une linguistique de la compétence du locuteur », *Revue française de linguistique appliquée* IX (2), p. 125-135.

Queffélec, A. *et al.* (2002) : *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Deboeck et Larcier.

Sini, Ch. (2013) : *Les langues dans l'espace familial algérien*, CRASC, Oran.

Taleb Ibrahimi, Kh. (1995) : *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, 2e édition, 1997, Alger, Dar El Hikma.

Tournier, M. (1989) : « Pour une socio-histoire des mots conflits » dans *Courants sociolinguistiques*, séminaires de lexicologie politique de l'Université de Paris III (1986-1987).

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*